

BILAN 2018 | DAC Mayotte



EVOLUTION DES BILANS DE FONCTIONNEMENT

	2011	2016	2017	2018
PROGRAMMES	Départementalisation	DAC Mayotte de plein exercice		
Budget opérationnel de programme BOP				
Programme 131 / CREATION				
TOTAL 131	136 665 €	192 057 €	212 965 €	336 869 €
dont fonctionnement	136 665 €	192 057 €	180 965 €	185 965 €
dont aides à la création			37 400 €	51 628 €
dont conventions triennales			95 940 €	94 984 €
dont investissement AE (Autorisation d'Engagement)		150 000 €	32 000 €	117 000 €
dont investissement CP (Crédit de Paiement)		0 €	97 917 €	33 904 €
Budget opérationnel de programme BOP				
Programme 175 / PATRIMOINES				
TOTAL 175	48 258 €	528 580 €	594 671 €	572 334 €
dont fonctionnement AE	0 €	209 550 €	0 €	316 255 €
dont fonctionnement CP	0 €	206 176 €	0 €	283 161 €
dont investissement AE	0 €	319 130 €	291 000 €	256 089 €
dont investissement CP	0 €	55 000 €	114 310 €	97 970 €
Budget opérationnel de programme BOP				
Programme 224 HT2 / TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DEMOCRATISATION DE LA CULTURE				
TOTAL 224	169 891 €	536 163 €	602 697 €	866 173 €
dont DGF AE (Dotation Globale de Fonctionnement)	60 149 €	195 402 €	150 964 €	169 528 €
dont DGF CP	0 €			173 081 €
Appels projets DAC/VR (Vice-Rectorat de Mayotte)		18 715 €	55 120 €	71 492 €
dont investissement AE			0 €	6 980 €
Budget opérationnel de programme BOP				
Programme 334 / INDUSTRIES CULTURELLES				
TOTAL 334	101 334 €	133 493 €	128 493 €	53 000 €
dont conventions triennales	0 €	133 493 €	95 866 €	53 000 €
NB : en 2018 les crédits du programme 334 pour le cinéma sont transférés au CNC				
Budget opérationnel de programme BOP				
Programme 180 / PRESSE ET MEDIAS				
TOTAL 180			32 400 €	9 000 €
dont medias de proximité	0 €	18 000 €	32 400 €	9 000 €
TOTAL CREDITS AUTRES MINISTERES	400 488 €		453 463 €	949 563 €
dont DGD bibliothèque (119, ministère de l'Intérieur)	400 488 €	468 423 €	425 463 €	934 563 €
dont FEAC (BOP 123 ministère des Outre-mer/Culture)	0 €	4 000 €	28 000 €	15 000 €
TOTAL CREDITS APPELS A PROJETS NATIONAUX	12 000 €		104 300 €	43 000 €
dont DGFLF/ Action culturelle et langue française	0 €	0 €	6 000 €	0 €
dont FEAC (Fonds d'Aides aux échanges artistiques et culturelles pour l'Outre-Mer)	12 000 €	52 000 €	50 000 €	34 000 €
dont FEIACA (Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs)	0 €	7 500 €	3 900 €	
dont médias de proximité	0 €	18 000 €	32 400 €	9 000 €
dont appel à projet national street art		10 000 €	12 000 €	
TOTAL CONVENTIONS TRIENNALES			451 691 €	481 352 €

LES MISSIONS DE LA DAC MAYOTTE

La Direction des affaires culturelles de Mayotte (DAC Mayotte) est chargée de conduire, sous l'autorité du préfet de Mayotte, la politique culturelle de l'État, dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Pour mener à bien ses missions de contrôle scientifique et technique et veiller à l'application de la réglementation dans les domaines de l'archéologie, du patrimoine et de l'architecture, la DAC Mayotte bénéficie de l'intervention des conservateurs régionaux de l'archéologie et du patrimoine de la Direction des affaires culturelles océan Indien (DAC OI).

À Mayotte, l'architecte des bâtiments de France est chef de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'océan Indien et architecte des Bâtiments de France de Mayotte selon l'article 9 du décret numéro 2010-633 du 8 juin 2010, modifié par le décret numéro 2016-385 du 29 mars 2016 – art. 1 2 . Il est basé à La Réunion.

La DAC Mayotte assure la conduite des actions de l'État dans le domaine culturel, développe la coopération avec les collectivités territoriales à qui elle peut apporter son appui technique.

L'EQUIPE EN 2018

Directrice des affaires culturelles de Mayotte

Florence GENDRIER

florence.gendrier@culture.gouv.fr

Responsable des affaires générales :

Soulaimana BACO OUSSENI

soulaimana.baco-ousseni@culture.gouv.fr

Chargé des moyens généraux et de la gestion comptable :

Jean-Paul MAILLOT

jean-paul.maillot@culture.gouv.fr

Conseiller pour le développement culturel et artistique, la politique de la ville et le cinéma :

Nicolas STOJCIC

nicolas.stojcic@culture.gouv.fr

Chargée de mission pour la coordination des politiques patrimoniales :

Nawal MSAIDIE

nawal.msaidie@culture.gouv.fr

Ingénieure chargée du patrimoine :

Violaine BRESSAND

violaine.bressand@culture.gouv.fr

Architecte des Bâtiments de France :

Etienne BERGDOLT

etienne.bergdolt@culture.gouv.fr

Direction des affaires culturelles de Mayotte (DAC Mayotte)

BP 676 - 97600 Mamoudzou

02 69 63 00 48

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Dac-Mayotte

E-mail dac-mayotte@culture.gouv.fr

 [dac-mayotte](#)

PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES



CHIRONGUI

Une convention de développement culturel triennale

La convention de développement culturel 2018/2019/2020 signée entre la DAC Mayotte et la commune de Chirongui, le 20 octobre 2018, s'appuie sur l'expertise mobilisée par la DAC Mayotte, sur le tissu associatif local et sur les professionnels de la culture, pour répondre à des enjeux de dialogue interculturel, de professionnalisation des acteurs des politiques culturelles, d'éducation artistique et culturelle et de création artistique.

Ce partenariat mobilise l'ingénierie de la DAC Mayotte pour la mise en place du processus de labellisation Ville et pays d'art et d'histoire (VPAH). Dans ce cadre, un médiateur du patrimoine a été recruté en novembre 2018. Il s'agit de pérenniser le poste d'animateur du patrimoine, et de soutenir les actions de connaissance, de valorisation et de médiation entreprises dans le cadre de ce projet. En 2019, une prospection archéologique est programmée sur le site de Mjini Chirongui. Financée et contrôlée scientifiquement par la DAC Mayotte, elle sera conduite par le MuMa/Musée de Mayotte.

Premier Contrat Territoire Lecture

La politique de la commune en matière de livre et de lecture publique s'affirme en 2018, avec la signature du premier Contrat Territoire Lecture (CTL) de Mayotte et la réouverture de la médiathèque de Chirongui et de la ludothèque de Poroani. Ces deux équipements inaugurés fin 2018, et les travaux de rénovation et d'équipement, ont été financés par la DGD Bibliothèque 2017.



La commune ouvrira en septembre 2019 le centre culturel Abaine Madi DZOUZOU, lieu pluridisciplinaire et salle de cinéma.
Le poste de directeur-trice de l'établissement sera pérennisé.



DEPARTEMENT DE MAYOTTE

Appellation “musée de France” attribuée au MuMa par le Haut Conseil des musées de France

M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI, Président du Conseil départemental, assisté d'Abdoul-Karime BEN SAID (Directeur du MuMa) a défendu l'appellation « musée de France », devant le Haut conseil des musées de France le 23 novembre 2018.

Par Arrêté du 20 décembre 2018, l'appellation « musée de France » est attribuée au MuMa / musée de Mayotte, en application de l'article L. 442-1 du code du patrimoine - JORF numéro 0020 du 24 janvier 2019 texte numéro 26.



Copyright : MuMa / musée de Mayotte

"... le soutien du ministère de la culture s'incarne dans de nombreux projets concrets et structurants pour l'accès à la culture en outre-mer... le projet du musée de Mayotte est emblématique d'une collaboration réussie... entre l'Etat et le Conseil départemental de Mayotte..."

Déclaration de Franck Riester, Ministre de la Culture lors de son audition par la Délégation aux outre-mer de l'assemblée nationale, le 21 novembre 2018

Le document stratégique Mayotte 2025, signé en 2015 par le préfet et les élus de Mayotte, préconisait « l'accompagnement du projet d'ouverture de musée et l'obtention d'une labellisation « musée de France ». En 2016, le projet scientifique et culturel du MuMa est approuvé par le Conseil départemental et reçoit un avis favorable de la DAC Mayotte. Depuis 2015, le ministère de la culture met à disposition du Conseil départemental un conservateur en chef du patrimoine, afin d'assister l'équipe du MuMa dans la mise en œuvre du projet de musée. Pour soutenir la candidature du département au titre des musées de France, la DAC Mayotte a contribué au renforcement des compétences du directeur du MuMa en tant que futur responsable scientifique du musée, par le financement de formations dispensées par l'Institut national du patrimoine (INP). Le MuMa a également accueilli durant 4 mois, avec le soutien de la DAC Mayotte, un stagiaire-conservateur de l'INP, pour participer au chantier des collections et à la structuration du service des publics.

L'élaboration des cahiers des charges et le suivi des études de faisabilité pour la restauration de l'Ancienne caserne et de la Résidence des gouverneurs ainsi que les études muséographiques préalables au projet du MuMa seront confiées à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC). Cet opérateur du ministère de la Culture interviendra à titre gracieux, en vertu du décret numéro 98-387 du 19 mai 1998, modifié le 17/07/2017.

ARCHITECTURE



ORDRE DES ARCHITECTES

La profession d'architecte prévoit la création d'un Conseil régional de l'ordre des architectes (CROA) La Réunion – Mayotte, afin notamment de régir les modalités d'exercice de la profession. Suite aux élections partielles, en fin d'année 2018, M. Pierre SADOK, architecte établi à Mayotte, a été élu par ses pairs, parmi les 12 conseillers ordinaires du CROA La Réunion – Mayotte.

La DAC Mayotte réunit régulièrement les architectes mahorais, dans la perspective des prochaines élections, en 2020 et pour échanger sur la possible mise en œuvre d'un Conseil de l'ordre des architectes spécifique à Mayotte.

L'outre-mer

Mayotte

L'objectif :
promouvoir le
recours à des
approches inédites,
dessiner de
nouvelles manières
de construire la
ville collectivement,
et revendiquer
un droit à
l'expérimentation.



LA PREUVE PAR 7

La Preuve par 7 est une démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture qui travaille avec des porteurs de projets urbains, d'équipements, d'habitat, en cours de développement à travers la France, à 7 échelles territoriales : un village, un bourg, une ville moyenne, des territoires métropolitains, une métropole, un équipement structurant et un territoire d'outre-mer, Mayotte.

Conçue dès le départ comme ayant vocation à s'élargir et à fédérer différents acteurs, la Preuve par 7 est portée pour sa phase de démarrage par Notre Atelier Commun, association créée par Patrick BOUCHAIN, et s'appuie sur les expertises de la coopérative Plateau Urbain et de l'agence Palabres. A Mayotte, Notre Atelier Commun travaillera avec la commune de Chiconi et le festival Milatsika, à partir du projet de création d'un lieu dédié à la pratique et à la diffusion musicale.



PATRIMOINES

Copyright : Eight Studio / Vestiges de l'usine sucrière de Miréreni Chirongui

PATRIMOINES



MOSQUEE DE TSINGONI

Après quelques mois de retard en matière de travaux, la mosquée de Tsingoni, classée au titre des monuments historiques, entame fin 2018 la deuxième phase de sa restauration, à savoir :

- La restauration du minaret, dont la maîtrise d'œuvre est menée par son architecte, Attila CHEYSIAL (Harappa),
- Les travaux d'étanchéité de la toiture de la mosquée, toujours en activité, dont la maîtrise d'œuvre est confiée à l'atelier Arch'Adapt.

Ces travaux ont pu être entamés grâce à la sécurisation des finances de la commune avec la signature en novembre 2018 d'une convention avec l'Agence française de développement (AFD), pour le financement des constructions scolaires et de la restauration du monument historique. Un programme architectural et technique a été lancé en octobre 2018, dans le cadre de la restauration de la mosquée et de l'aménagement de ses abords. La mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à M. Pierre-Antoine GATIER, Architecte en chef des monuments historiques (ACMH).



Copyright : DAC Mayotte / Travaux de restauration de la Mosquée de Tsingoni



Archives départementales de Mayotte

En 2018, la DAC Mayotte a financé les études de faisabilité du nouveau bâtiment des archives départementales.



CENTRE D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE DE SOULOU

En 2018, le Communauté de Communes Centre Ouest (3CO) a confirmé son engagement en tant que maître d'ouvrage, pour la réalisation du projet de Centre d'interprétation de l'histoire sucrière de Mayotte. A l'issue d'un appel d'offre, l'association des « Naturalistes de Mayotte » a été choisie pour assurer l'AMO sur le projet.

La mission BERN « Patrimoine en péril », lancée en 2018 pour la sauvegarde du patrimoine, a retenu 251 projets prioritaires. A Mayotte, deux projets de restauration de monuments historiques ont été choisis : la restauration de l'ancienne caserne de Dzaoudzi qui accueille actuellement la préfiguration du MuMa/musée de Mayotte et l'ancienne usine sucrière de Soulou.

L'ancienne usine sucrière a spécifiquement été sélectionnée parmi les dix-huit projets emblématiques (13 en métropole et 5 en outre-mer) de la mission BERN. Cette mission permettra d'apporter des fonds complémentaires au projet, via la Fondation du Patrimoine.



Copyright : DAC Mayotte / Musée du sel de Bandré



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE



Depuis 2017, la DAC Mayotte propose des formations à destination des agents des collectivités et des associations pour la mise en œuvre de projets de valorisation du patrimoine de Mayotte présentés lors des Journées européennes du patrimoine (JEP). En 2018, la formation a été dispensée par des professionnels des médias et par l'association Shimé, sur deux thématiques : l'écriture du projet de valorisation du patrimoine ainsi que la communication et la médiation culturelle dans un contexte plurilingue.

La fréquentation des JEP 2018 a doublé par rapport à 2017, avec 7 300 visiteurs accueillis par de nombreuses associations, dans 12 communes : Acoua, Bandré, Bouéni, Chiconi, Chirongui, Dzaoudzi-Labattoir, Mamoudzou, Pamandzi, Sada, Tsingoni, et également au MuMa, aux archives départementales, au « Royaume des Fleurs - lieu de fabrique artistique ».

Cinq associations ont participé au concours de cuisine parrainé par le chef cuisinier Andjizi DAROUECHE. Le premier prix pour le meilleur Mtsolola a été attribué à l'association Awouladi Liwataniya de Labattoir.

PATRIMOINES

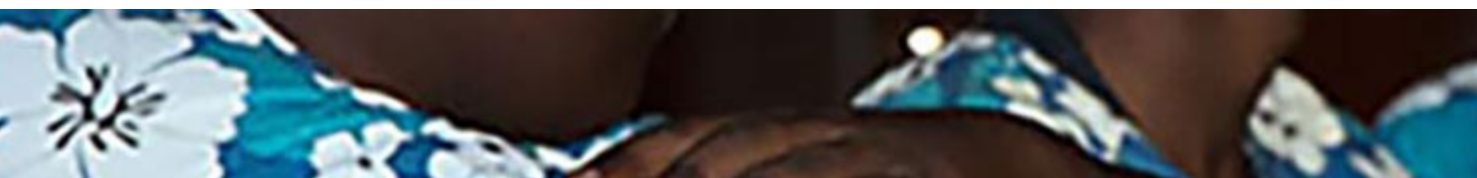


AUDIOGUIDE “LE ROCHER DE DZAUDZI”

En mai 2018, Christine COULANGE et Hugo MIRVALETTE de l'association Sisygambis ont mené une masterclass multimédia au Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte. L'audioguide « Le rocher de Dzaoudzi », réalisé sur l'application web Guidigo, a ainsi été décliné en français, en shimaoré, en kibushi et en anglais.

Des ateliers de traduction ont été menés par Houlam HALADI et Anssifati HALIDI, spécialistes des langues locales de l'association Shimé. Les ateliers version anglaise ont été menés par Miki MORI, linguiste américaine et enseignante au CUFR.

L'audioguide permet de visiter « Le rocher de Dzaoudzi », guidé par la voix de Saandati SORRIBAS, animatrice radio de Mayotte la 1ère.



Coko Assani, dit Zama Coko Le Rumbi des instruments traditionnels

Coko Assani, dit Zama Coko, a commencé la musique vers l'âge de 20 ans, comme un jeu entre cousins, avec le gajabu. Son père, artisan-ébéniste, construisait ses propres, mais aussi tous les instruments de percussion à peau de la famille des ngoma (pandrogamones, les les les, fumba, mbencho, dadi...). C'est de cette manière que s'est transmise la passion pour le travail manuel, de père en fils. Le grand-père était percussionniste, spécialiste du shingo, musique culturelle et spirituelle tolérée par la religion. Zama Coko n'a pas connu son grand-père. Il a pris goût au jeu entre amis et a eu envie de fabriquer son premier instrument, le gajabu, avec les restes des matériaux de son père.

En tant que musicien, Zama Coko a été, entre autres, guitariste soliste avec le groupe Akape (1973-1976). C'est cette expérience, et l'écoute attentive des jeunes traditionnels de dzaoudzi à Chiconi qui l'ont conduit à s'intéresser au dzaoudzi. Marius et Dadi, joueurs de dzaoudzi auprès d'élites, lui ont appris à régler l'instrument (person droite et version gauche), à commencer à fabriquer son propre dzaoudzi dont il est aujourd'hui l'un des seuls à connaître la facture.

Il a toujours su fabriquer le son, ainsi que toute la famille des ngoma, et les musiciens venant le voir pour des rituels. Le dzaoudzi est un dialogue et fait fonctionner toute la machine traditionnelle et c'est tout naturellement qu'il en a fabriqué depuis toujours. Depuis quarante ans, on peut dire que Zama Coko Assani ne a fabriqué plusieurs milliers d'instruments qui circulent dans le monde entier. Il réalise ces instruments par passion, après son travail et partage également très facilement ses connaissances avec tous ceux qui s'y intéressent. Il a conservé les techniques ancestrales, tout en s'équipant de quelques outils plus modernes.

En tant que dzaoudzi spécialiste dans les rumbi, musique spirituelle et amicale, il a voyagé pour la première fois, en 1988, à La Réunion. Il a ensuite fondé en 1997, avec des amis musiciens de Chiconi, le groupe Ragnas Coko et ce n'est qu'en 2003 qu'il a pu commencer d'autres tournées grâce au musicien Del Zé et avec le musicien Jimmy à Madagascar. L'ethnie en métropole puis avec Alex, Chikito, Coko et Del Zé à Zurich, Madagascar et en Europe.

Cécile Bruchet



COLLECTION “PATRIMOINE CACHE”



Musiques de Mayotte 2018, septième publication de la DAC Mayotte dans le cadre de la collection “Patrimoines cachés”, est consacrée aux artisans, aux rythmes et aux créateurs de la musique mahoraise. Instrument de cohésion sociale, art universel qui traverse les générations, la musique est ici présentée comme un lien entre les hommes et les femmes qui la pratiquent, un ancrage dans la société.

Cet ouvrage offre quelques repères pour une histoire de la musique à Mayotte à travers les groupes mythiques formés dans les années 1970, les musiciens actuels qui se consacrent à la transmission et à la rencontre entre instruments traditionnels et pratique moderne de la musique, et traite des valeurs et pratiques liées à la spiritualité.



C'EST MON PATRIMOINE !

« C'est mon patrimoine ! » est un dispositif mis en place par le ministère de la culture et le ministère de la cohésion sociale. Il a pour objectif de sensibiliser les enfants et les adolescents de 6 à 18 ans, issus des quartiers prioritaires, à la diversité des patrimoines. Les actions se déroulent en dehors du temps scolaire.

Les porteurs de projets (collectivités, associations ou institutions d'éducation populaire) font appel à des artistes, des artisans ou des professionnels du patrimoine, pour encadrer des activités d'éducation artistique et culturelle.

En 2018, le ministère de la culture et le ministère de la cohésion sociale ont financé 6 projets dont voici deux exemples représentatifs :

- 1** Des enfants inscrits à l'école de Musique « Musique à Mayotte », et des enfants habitant la Vigie (quartier politique de la ville) ont découvert grâce à un stage de 3 fois 3 jours, la fabrication et l'utilisation d'instruments de musique traditionnels de Mayotte et de la zone du canal du Mozambique. Le groupe d'enfants est encadré par des enseignants de l'école de musique, Ansfati VELOU, fille de l'un des derniers dzendziste de Mayotte, Velou MOIRABOU et Fundi COLO ASSANI, l'un des derniers facteurs d'instruments traditionnels, le gabussi, avec des musiciens de l'orchestre de Zanzibar et des artistes des Comores. Lors de la restitution, instruments classiques et instruments traditionnels résonnaient en harmonie à Hajangua, dans l'espace créé par l'Association pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat et de la Culture et destiné à devenir un village artisanal et culturel.



Copyright : Musique à Mayotte / C'est mon patrimoine

- 2** La Ligue de l'enseignement a proposé la création de balades contées, à travers les villages de Kawéni (commune de Mamoudzou), Doujani (commune de Mamoudzou), Tsaranano (commune de Dombeni), Dzoumogné (commune de Bandraboua). Il s'agit d'un projet construit avec des associations des différents villages œuvrant pour la cohésion sociale et la promotion de la lecture et de l'écriture. Les enfants (scolarisés ou non) découvrent l'histoire de leur village et l'écrivent à leur tour en retranscrivant les paroles de leurs parents et/ou de leurs grands-parents. Les livrets-contes rédigés par les enfants sont illustrés par l'artiste Kouraiche SAID lors d'ateliers. Un spectacle est présenté à la fin de chaque balade reprenant des histoires et des chants traditionnels.

LIVRES ET LECTURE



DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION

Dans le cadre de la DGD bibliothèques (Dotation générale de décentralisation), la DAC Mayotte a reçu 35 dossiers. C'est ainsi plus du double de projets soumis par rapport à l'année 2017. Cet accroissement à la fois quantitatif et qualitatif s'explique par l'action bénéfique de l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture sur le terrain, qui apporte son expertise et accompagne les structures tout au long de l'année, mais aussi par l'investissement six mois durant d'un conseiller dédié à temps plein au domaine du livre et de la lecture publique au sein de la DAC Mayotte. Cela a notamment permis la mise en place d'une journée de formation au triple objectif : identifier les acteurs du livre et présenter les outils d'aide au développement des bibliothèques, favoriser l'accompagnement des collectivités pour définir l'offre de lecture publique et enfin faciliter les démarches de demande de subvention.



Copyright : Agence Régionale du Livre et de la Lecture de Mayotte



L'agence régionale du livre et de la lecture accompagne les collectivités qui en font la demande dans la phase de diagnostic ainsi que dans l'écriture du projet culturel de la structure. Elle développe un travail considérable d'animation et de formation, sur l'ensemble du territoire. C'est ce travail qui a permis la mise en place du premier contrat territoire lecture (CTL) à Chirongui en 2017. Un deuxième CTL est à l'étude, à Bandraboua. Le diagnostic est financé sur des crédits DGD 2018.

En 2019, la DAC Mayotte et l'ARLL ont modifié leur convention pluriannuelle d'objectifs 2017-2019, afin de donner davantage d'autonomie à l'association pour la mise en œuvre de ses actions. En 2019, la DAC Mayotte se retire de la gouvernance de l'association.



SPECTACLE VIVANT

En 2018, la DAC Mayotte accompagne l'association Milatsika dans la préfiguration d'un équipement culturel, dédié à la jeunesse et à la rencontre entre musiques actuelles et traditionnelles. Elle prendra la forme d'une implantation légère de locaux administratifs et de stockage de matériel sur un terrain mis à disposition par la commune de Chiconi et permettra d'ancrer le projet sur le territoire et sur le futur lieu d'implantation de la structure qui verra le jour à Chiconi dans le cadre du projet « La preuve par sept »

Number 7

SPECTACLE VIVANT



CLASSE INTEGREE PRÉPAROIRE AUX CONCOURS DES ETABLISSEMENTS SUPERIEURS DE THEATRE

En 2018, l'académie de l'Union, école supérieure de théâtre de Limoges, inaugure son projet de classe intégrée préparatoire aux concours des établissements supérieurs de théâtre dédiée aux outre-mer. Deux candidats mahorais sont retenus à l'issue des auditions et intègrent en septembre 2018 les rangs des étudiants de l'académie de l'union.

En 2019, l'académie de l'Union développera sur chacun des territoires concerné un projet de « plateforme pour la formation à l'art dramatique ».



L'ECOLE NOMADE DU THEATRE DU SOLEIL A MAYOTTE

**L'« Ecole Nomade » 2019
à Mayotte en chiffres :**

- 1 stage ouvert à tous à partir de 17 ans
- 2 jours de sélections des candidats les 29 et 30 juin
- 3 semaines de stage entre le 2 et le 19 juillet
- 11 comédiens du Théâtre du Soleil présents à Mayotte
- 100 stagiaires concernés par le projet

Initié fin 2017 par le pôle culturel du Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Dombéni et le Théâtre du Soleil, suite à une rencontre entre des étudiants du CUFR et Ariane MNUCHKINE, le projet d'une « Ecole Nomade » du Théâtre du Soleil à Mayotte aboutira en 2019.

En 2018, la venue à Mayotte de Maurice DUROZIER, un des membres historiques de la troupe d'Ariane MNUCHKINE, permet d'acter le principe d'une « Ecole Nomade » mahoraise.

En Juillet 2019, durant trois semaines, c'est près d'une centaine de stagiaires qui auront ainsi la chance de s'initier à la méthode de travail collectif de la troupe de la Cie de la Cartoucherie de Vincennes.

Inscriptions et renseignements : ecolenomademayotte@gmail.com
<https://fr-fr.facebook.com/CUFR.Mayotte/>



DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DES PROFESSIONS DU SPECTACLE VIVANT



En 2018, les effets des conventionnements mis en place par la DAC Mayotte depuis 2017 deviennent palpables. Les projets des opérateurs conventionnés se structurent et se développent mais restent néanmoins fragiles. L'absence de lieux dédiés à la diffusion et à la création dans le domaine du spectacle vivant fait en effet peser sur ces associations l'ensemble des enjeux du secteur, tant dans les domaines de la création contemporaine et du dialogue avec les pratiques traditionnelles, que dans celui de la transmission et de la médiation. En 2018, la DAC Mayotte renforce son soutien aux structures conventionnées sous la forme d'aides à l'emploi, permettant ainsi la création ou la consolidation de postes dans ces structures.



Copyright : Collectif Les Arts Confondus / Mayotte

Pour le collectif des professionnels du spectacle vivant, « Les ARTS CONFONDUS », il s'agit, au moment où le code du travail est mis en œuvre à Mayotte, de valoriser la dynamique artistique locale et de combattre les freins au développement et à la structuration des professions du spectacle à Mayotte. La première rencontre du spectacle vivant à Mayotte s'est déroulée du 9 au 13 octobre 2018, dans la cadre du festival MILATSIKA. Cette initiative citoyenne, inédite à Mayotte, qui réunit des professionnels de Mayotte, de la Réunion, de métropole, de Madagascar et des Comores présente une plateforme de revendications dont les principaux axes portent sur la volonté de mutualiser les moyens administratifs et logistiques, la nécessité d'un statut professionnel et d'un régime social adaptés aux métiers du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel à Mayotte, la mise en place de formations initiales et le développement de l'éducation artistique et culturelle, la création d'un guichet unique (Pôle emploi, Dieccte, Ccsm, Service de la migration) pour accompagner l'administration du régime d'intermittence, ou de tout autre régime adapté et négocié en concertation avec les acteurs culturels du territoire.

SPECTACLE VIVANT



HIP HOP : INFLUENCES CONTEMPORAINES ET TRADITIONNELLES



Le projet de Hip Hop Evolution (HHE) s'ouvre aux arts de la rue, suite au succès du partenariat lancé avec le Centre National des Arts du Cirque de Châlons en Champagne et la venue en 2018 de deux étudiants du CNAC en résidence à Mayotte.

Copyright : CNAC / Initiation cirque pour les danseurs hip hop

Ancrée à Mayotte, Hip Hop Evolution participe activement à la création et à la structuration d'un réseau Hip Hop Océan Indien et développe dans cet objectif des partenariats avec des structures implantées à La Réunion, Madagascar et l'Afrique du Sud.

Hip hop évolution continue d'offrir un cadre et un accompagnement technique et artistique pour les danseurs/euses de Mayotte. En 2018, un dispositif de développement de la pratique féminine contribue, plus spécifiquement, à la visibilité des femmes sur la scène artistique mahoraise.



Copyright : Hip Hop Evolution / Développement de la pratique féminine



La réflexion de l'association sur le développement du patrimoine chorégraphique en danse hip-hop et le développement des esthétiques à partir d'influences traditionnelles ou contemporaines se poursuit, et le positionnement de l'association comme acteur majeur de la structuration du secteur du spectacle vivant à Mayotte se précise suite aux rencontres professionnelles du spectacle vivant (rencontres organisées par le collectif « Les Arts confondus » dont HHE est membre fondateur)

Suite à l'expérimentation sur trois ans du projet « Vagabond lab' », Hip-Hop Evolution lance en 2018 son projet de « Hip-Hop Académie ».



LIEU DE FABRIQUE ARTISTIQUE POUR LA DANSE

Le « ROYAUME DES FLEURS », lieu de fabrique artistique pour la danse, sur Petite-Terre, est devenu en une année, un lieu de vie, de rencontres artistiques et de formation d'un public de plus en plus nombreux. La compagnie s'est associée les services d'une AMO, pour la partie travaux et collabore avec « Les Thérèses » (l'Usine, Toulouse), pour l'écriture et la faisabilité du projet artistique ainsi que pour l'accompagnement administratif et juridique de la compagnie.



EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



EDUCATION A L'IMAGE ET AUX MEDIAS

Depuis septembre 2018, Mayotte est le seul département français dans lequel la presse nationale n'est plus distribuée, pour des raisons de rentabilité et de difficultés d'acheminement.

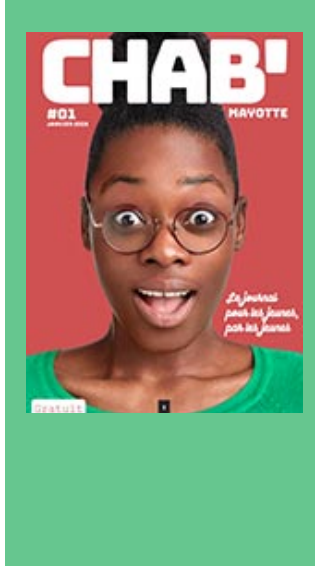
L'éducation aux médias et le soutien aux médias d'information sociale de proximité sont des enjeux prioritaires, afin de contribuer au développement d'une information de qualité, produite par des professionnels, de susciter la réflexion sur le journalisme et sa pratique, de déceler des talents et des vocations et de former les jeunes mahorais, de contribuer à la maîtrise de la langue et à une meilleure visibilité de Mayotte dans les médias nationaux.



Copyright : Woman Act Now / Diffusion de Chababi project dans les établissements scolaires

La série éducative “Chababi project”

« Chababi Project », série de prévention et de lutte contre les violences et toutes les formes de discrimination, soutenu par la DAC Mayotte en 2016 et 2017, a été primée en 2018 par l'Urban Films Festival. « Chababi Project » a obtenu le prix Outre-Mer. La série a été diffusée sur Mayotte la première en mars 2019.



Ateliers d'éducation aux médias et à l'information

La rentrée 2018 inaugure la mise en place d'un projet de territoire, soutenu par la DAC Mayotte, la DJSCS, la Politique de la Ville et le Vice-Rectorat, en partenariat avec la Somapresse (Mayotte hebdo). Il s'agit de réaliser une publication bimestrielle, « Chab', le journal pour les jeunes et par les jeunes », de septembre 2018 à juillet 2019, en 20 pages et 10.000 exemplaires par numéro, diffusés gratuitement.

Les équipes de journalistes du groupe Somapresse ont commencé fin 2018 la mise en place d'ateliers à destination de groupes de jeunes du territoire, sur et hors temps scolaire. Au programme de ces ateliers d'éducation aux médias et à l'information en 2018 et 2019 : recherche et décryptage de l'information, sélection et rédactions des sujets, participation aux comités de rédaction du journal, visite des locaux et découverte des différents métiers de la presse. Le premier numéro de Chab' est sorti en Janvier 2019, le deuxième est sous presse.



La web série « Des Juliettes et des Roméos » sera présentée au public en 2019, sur France TV. Le photographe Miquel DEWEVER-PLANA et la journaliste Isabelle FOUGERE, ont poursuivi leur travail d'écriture et de réalisation avec des élèves et des enseignants des deux îles et finalisé le tournage des dernières séquences du projet avec les élèves et enseignants des lycées de Dembéné à Mayotte et de Saint-Louis à La Réunion.



L'association Ciné Musafiri, conventionnée par la DAC Mayotte, anime l'option cinéma audiovisuel du lycée Mamoudzou nord depuis 2017.

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



JEUNE PUBLIC

La convention cadre entre la DAC et le Vice-Rectorat a été signée en avril 2018. Pour l'année scolaire 2018/2019, la DAC Mayotte a instruit 130 projets dans le cadre de l'appel à projets DAC/VR, contre 54 en 2017/2018.

Dans le cadre de cette convention, un appel à projets commun est lancé chaque année, permettant la tenue d'une commission unique de sélection des projets d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire, pour l'ensemble du département. La mise en place début 2018 d'une formation spécifique à cet appel à projets à destination des référents culturels du territoire a eu un impact significatif immédiat sur le nombre et la qualité des dossiers déposés en 2018.



Copyright : Cie Stratagème / Tournée de "Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école" dans les écoles



Théâtre en milieu scolaire

La diffusion du théâtre en milieu scolaire a pris un essor considérable en 2018, avec la tournée du spectacle « Daba, l'enfant qui n'aimait pas l'école » (marionnettes) et une nouvelle proposition de festival de théâtre lycéen, en avril 2018, le « Baobab Festival » ainsi que Wanamitsé, festival de théâtre jeunes publics.

Le « Baobab Festival », première édition du festival de théâtre lycéen, organisé par le Lycée Mamoudzou Nord a touché 220 élèves de l'ensemble du territoire. A travers ce festival, le lycée Mamoudzou Nord permet aux élèves concernés d'assister à des représentations d'équipes artistiques de Mayotte et d'ailleurs (Cie Stratagème, Cie M'Comme, Cie Sakidi et Cie Lepok Epik). 13 ateliers de pratique artistique ont été proposés aux élèves par les artistes programmés durant les trois jours du festival. Le festival est également un lieu de valorisation du travail mené par les élèves des classes à option ou des ateliers théâtre des différents lycées de Mayotte et de confrontation au public.

Copyright : Pierre Vergnaud / Baobab Festival au Lycée de Mamoudzou Nord



Les classes à option : se développent avec la consolidation de l'option théâtre, transférée, à la rentrée 2018, au lycée Mamoudzou nord. Un nouvel appel à projets pour une résidence de création en milieu scolaire est publié pour l'année scolaire 2018/19.

Poursuivant son objectif de qualification des interventions en milieu scolaire et de diversification des propositions artistiques, la DAC Mayotte lance, depuis 2016, un appel à projet pour des résidences d'artistes en milieu scolaire.

En 2018, la compagnie « M'comme » (La Réunion) était en résidence dans deux lycées (Mamoudzou Nord et Bamana). Les artistes de la compagnie ont accompagné les élèves et les enseignants des classes à option théâtre et poursuivi un travail de recherche et de création autour du thème du déterminisme (étape de travail de la création « Dé-terminée » présentée dans le cadre du « Baobab Festival 2018 »)



En 2019, l'équipe artistique retenue est la Cie « Oh Z'arts ! Etc... » qui poursuivra le travail d'accompagnement des élèves et enseignants des classes à option théâtre et dont le travail de recherche et de création interrogera la notion de frontières et de murs.

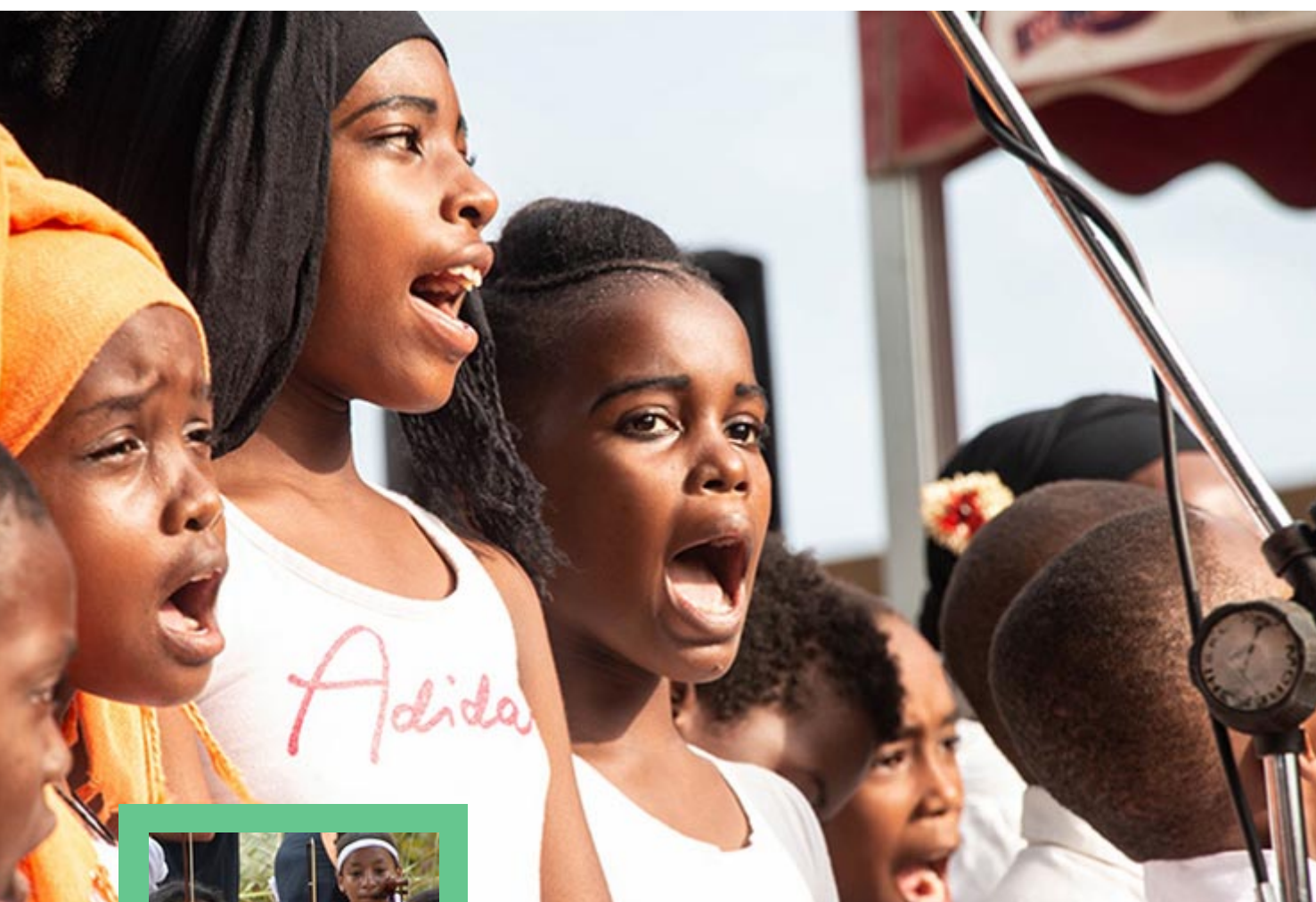
EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



EDUCATION MUSICALE

Les chorales scolaires

Les chorales scolaires se développent avec l'implication active des artistes du groupe Trio N'gazi, de l'école associative "Musique à Mayotte" (agrée par le ministère de la culture en juillet 2018) et de l'association Yelewa Jazz.



Copyright : Musique à Mayotte



Classes à horaires aménagés musique

Depuis 2017, l'école associative « Musique à Mayotte » intervient au collège de M'Gombani dans le cadre de la préfiguration des classes à horaires aménagés musique. En 2018, « Musique à Mayotte » a obtenu la reconnaissance du ministère de la culture et 60 élèves de ce collège ont pu bénéficier du dispositif.



CREATION

CREATION



COMMISSION D'ATTRIBUTION DES AIDES A LA CREATION ET DES ALLOCATIONS D'INSTALLATION D'ATELIERS

En l'absence d'institutions culturelles, et de cadre légal pour les professionnels du spectacle vivant, les aides de la DAC Mayotte sont des aides directes aux compagnies, adaptées au contexte socio-économique et à l'originalité des projets présentés.

La DAC Mayotte s'attache à renforcer les capacités d'intervention des associations et des compagnies indépendantes, par l'attribution de moyens complémentaires en fonctionnement et en investissement, elle facilite leur mise en réseau avec des institutions en métropole, écoles supérieures d'art, lieux de diffusion et de création, ONDA, CNV, AFDAS, etc., à travers notamment la mise en place d'un Comité d'experts impliqué dans la circulation des œuvres et des artistes.

Liste des projets soutenus en 2018 dans le cadre de la commission d'aide à la création :



Association Zikalaf Utende Héritages

Artistes :
Elhad Dahalani (chanteur et musicien : guitare et bol tibétain),
Philippe Gery (musicien : flûte traversière et mélodica),
Saadi Hassani (musicien : cajon),
Patrice Cazal (guitariste),
Mouniati Ahamed (impresario),
Moncef Mouhoudhoire (chargé de communication),
El-Madjid Saindou (metteur en scène)



Milatsika Emergence Voi Z ins

Artistes :
Mikidache (auteur, compositeur, interprète),
Davy Sicard (auteur, compositeur, interprète),
Mikéa (auteur, compositeur, interprète)



Milatsika Emergence Résidence de création

Artistes :
Del Zid (musicien : gabusa et dzendzé),
Abou Chihabi (auteur, compositeur, saxophoniste, guitariste),
Zama Colo (dzendziste),
Surgi de Vilon'Androy (artiste polyvalent dans la musique traditionnelle du Grand Sud de Madagascar)
Mémé (batter et artiste polyvalent dans la pratique percussionniste malgache).



Cie Ari-Art théâtre (Cie conventionnée) Amoja

Texte de Guillaume Servely et
Jean-Luc Raharimanana
Artistes :
Guillaume Servely (mise en
scène)
Agnès Bertille et El-Madjid
Saindou (comédiens)
Samir Houmadi (création lu-
mière)
Kamardine Djoumoi (création
sonore)
Solène Faure (costumes)



Cie Stratagème En finir avec Bob

Texte de Nassuf Djailani
Artistes :
Ahmed Said Ali Soumette
(interprète),
Thomas Bréant (metteur en
scène),
Samir Houmadi (création
lumière),
Samir Houmadi (création
décor)



Cie Théâtre EastAmbul Production (TEP) Zambézia

Artistes :
Lucrecia Paco (comédienne),
Tony Paco (percussionniste),
Muzila (saxophoniste),
Alain-Kamal Martial (auteur et
metteur en scène)



Les aides à la création de la DAC Mayotte sont destinées à encourager la production d'œuvres proposées par des artistes ou des équipes artistiques installés de façon durable sur le territoire. Elles favorisent les projets et les activités qui contribuent à la transmission et au renouveau des répertoires, ainsi qu'à l'évolution des formes et des expressions. Elles doivent contribuer au rayonnement régional et national des équipes artistiques travaillant à Mayotte.

En savoir plus : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Dac-Mayotte/Action-culturelle-et-artistique/La-creation/Les-Aides-a-la-creation>

Le collectif **LES ARTS COMPOSÉS** présente

Rencontres professionnelles des arts du spectacle à Mayotte

du 9 au 13 octobre 2018

Rencontre ouverte au 06 39 69 12 10

Musique
Danse
Théâtre
Cinéma
Audiovisuel
Traditionnel
Contemporain
Urban
Statut professionnel
Métiers
Politique culturelle
Éducation artistique
Économie
Attractivité
Lieux culturels
Mutualisation

SPECTACLES PERFORMANCES TABLES-ROUNDES FESTIVAL MILATSIKA

Etre artiste,
c'est un métier.

Le collectif **LES ARTS COMPOSÉS** présente

Rencontres professionnelles des arts du spectacle à Mayotte

du 9 au 13 octobre 2018

Rencontre ouverte au 06 39 69 12 10

Musique
Danse
Théâtre
Cinéma
Audiovisuel
Traditionnel
Contemporain
Urban
Statut professionnel
Métiers
Politique culturelle
Éducation artistique
Économie
Attractivité
Lieux culturels
Mutualisation

SPECTACLES PERFORMANCES TABLES-ROUNDES FESTIVAL MILATSIKA

La culture n'a pas
de frontières.



2018



De gauche à droite : @ Pierre Vergnaud / Baobab festival • @ Musique à Mayotte / C'est mon patrimoine •
 @ Cie Baltane / Anne-Laure Costantini • @ Pierre Vergnaud / Public Baobab festival •
 @ Hip Hop Evolution / Jeux des Îles de l'océan indien des jeunes à Djibouti •
 @ Milatsika Emergence / L-HAD • @ Hip Hop Evolution - Cie Kenji / Création "Outoungou" aux Tombées de la Nuit à Rennes •



EN IMAGES



De gauche à droite : © Hip Hop Evolution - Cie Tchê Za / Création Mon Mur au festival HHE • © Royaume des Fleurs Petite-Terre / Formation des femmes du Debaa •
 © Cie Kazydance / Atelier scolaire de danse avec Djodjo Kazadi dans le cadre du Baobab festival •
 © Hip Hop Evolution / Danse en amateur et répertoire - CND •
 © Cie Kazydance / Création "Et si on se regardait au festival HHE • © Pierre Vergnaud / Baobab festival •

